



Édito

L'actualité nous rattrape en ce début d'année.

Stupéfaits par les événements de janvier, nous avons retrouvé le travail du quotidien avec la conviction que ce que nous faisons contribue, dans une bien modeste mesure, à prolonger le sursaut citoyen que nous avons vécu.

Après un temps de réflexion et de travail bien nécessaire, nous avons épluché les résultats de vos réunions de quartiers (voir p. 2). J'en profite pour remercier encore une fois la centaine de familles représentées dans ces réunions. Tout a été identifié quartier par quartier.

Le tableau synthétique vous permet de repérer ce qui a été décidé en terme de travaux pour 2015 et 2016. Un document plus détaillé sera publié dans le prochain numéro d'Entre Nous. Je remercie la commission Communication pour le gros effort fait en terme de synthèse et de présentation. Nous ne manquerons pas de vous retrouver à nouveau sur le terrain au printemps 2016 pour évaluer le travail fait et identifier de nouvelles pistes.

Après un an de fonctionnement, j'ai décidé de recourir à la désignation d'un quatrième adjoint (à l'identique de la Municipalité précédente).

Il s'agit de Pierre Solon qui nous a donc rejoints avec ses compétences mises au service de l'informatique, de la communication et des sports. Je ne doute pas de son efficacité mise au service de toutes et de tous.

Vous apprendrez à le connaître (si ce n'est déjà fait), dès lors que sa présence sera régulière.



Actuellement ingénieur conseil, il doit prendre sa retraite en juin 2015.

D'ores et déjà il est présent le vendredi et le samedi matin à la mairie.

Pour ce qui concerne le Club 2000, patience, patience, d'ici peu les vestiges vont être évacués. Parallèlement, nous enclenchons les procédures nécessaires... architecte dans un premier temps... C'est une affaire à suivre qui jalonnera les prochains numéros de cette revue.

Le printemps arrive, la nature va revivre, les jardins vont préoccuper nombre de Pezoviens(nes). Alors, bons semis pour des récoltes fructueuses. C'est ce que nous essayons de faire sur la durée du mandat.

Le Maire, Alain SOPENA

Sommaire du n° 4

P1 : Édito - Actualités

P2 : Synthèse des réunions de quartiers

P3 : Point Lecture - UNRPA - Élections Départementales

P4 : Nos artisans - Dates à retenir

Détecteurs de fumée obligatoires

A partir du 8 mars 2015, la présence d'au moins un détecteur de fumée sera obligatoire. Il doit être étiqueté CE et être conforme à la norme NF EN 14604.

Le détecteur doit être installé de préférence dans le couloir d'accès aux chambres, dans la partie la plus haute et éloigné de toute source de vapeur.

Toute fumée détectée provoquera un signal sonore pouvant réveiller une personne endormie. Pour les malentendants, des dispositifs lumineux ou vibrants seront préférés.

L'installation doit être déclarée à l'assureur des lieux ainsi protégés par l'assuré.

Pour aller plus loin :

<http://www.service-public.fr/actualites/003377.html>

Des communes engagées

Sur l'espace public communal de nombreuses surfaces à désherber sont imperméables, connectées avec le réseau de collecte des eaux pluviales ou bien proches d'un point d'eau (étang, mare...). Le traitement de ces surfaces par des pesticides peut donc entraîner une pollution des eaux.

Le SIERAVL accompagne les communes vers une gestion plus durable des espaces. Les élus et les agents des communes de Lunay, St-Ouen, St-Firmin et Danzé ont profité de l'accompagnement sur le terrain du Domaine de Chaumont pour développer des solutions axées sur le végétal en vue de limiter, voire éradiquer, le désherbage chimique.

Villiers-sur-Loir, Marcilly-en-Beauce, Thoré-la-Rochette et Pezou rejoignent depuis cette année ce programme collectif.

Sur Pezou, le travail de terrain débute. Voici quelques exemples d'actions identifiés : plantation d'arbustes et de couvre-sol (vivaces) proche du pont du Loir, création d'un aménagement paysager durable autour de l'église, renforcement de l'impact paysager du parc Marie Genty en pratiquant une taille douce sur certains arbustes ou en opérant un recépage sur d'autres...

Synthèse des visites de quartiers

	TYPE	FORTUNAS	LA GUIZONNIERE	LA THIBAUDIERE LES CHALETs	CHICHERAY	CHENE CARRE	FONTAINE	BOURG Est	BOURG Ouest	CLOS DE L HUYE	MONTHENRY H DE FONTAINE	
VOIRIE	Dépôt sel/sable			●								
	Entretien éclairage					●						
	Eclairage public			●			●			●		
	Elargissement chaussée				●	●						
	Entretien chaussée	●			●	●						
	Entretien chemin		●		●	●	●	●				
	Entretien évacuation eau		●		●	●	●	●		●	●	
	Entretien fossé		●	●	●	●				●	●	
	Entretien trottoir/bordure	●	●		●	●	●	●		●	●	
	Entretien panneaux		●									
	SECURITE ROUTIERE	Abri bus création			●							●
Abri bus éclairage						●						
Allonger barrières école								●				
Créer passage piéton										●		
Créer PMR								●				
Créer ralentisseur		●	●					●	●	●		
Créer sens interdit							●					
Créer stop										●		
Déneigeage					●		●					
Eclairage poubelle			●									
Emplacement arrêt bus		●				●					●	
Passage véhicules lourds					●							
Signalisation			●	●	●					●		
Stationnement à repenser					●	●		●	●	●		
Vitesse					●	●	●			●		
ENVIRONNEMENT		Arbre élagage		●		●		●				
		Arbre mort		●								
	Arbre voisinage						●					
	Branches sur fil téléphone		●									
	Consignes voisinage			●								
	Dépôt fumier				●							
	Dépôts sauvages mécaniques							●				
	Entretien espace Loir Genty							●				
	Entretien Gratteloup							●				
	Fréquentation Genty							●				
	Incivisme animal							●	●			
	Mur antibruit									●		
	Plantation haie						●					
	Ramassage feuilles			●								
	Retrait des encombrants							●				
	Silo nuisances									●	●	
BATIMENTS	Affichage à refaire						●					
	Ajouter poubelles			●								
	Assainissement									●		
	Club2k assoc part									●		
	Eclairer le lavoir							●				
	Entretien borne incendie						●					
	Entretien clos du presbytère							●				
	Entretien local poubelle						●					
	Entretien maison privée								●			
	Plate-forme poubelle				●							
	DIVERS	Aire camping cars							●			
Boite à lettres Postes							●					
Dde activités sportives							●					
Deratiser							●					
Distribution courrier							●					
Electricité gens du voyage					●							
Oubli distrib Le Lien				●								
Présence mairie Lisle		●										
Transport personnes					●							

LEGENDE : Le nombre de points indique le nombre de chantiers

● Programmés en 2015

● prévus pour 2016

● à l'étude

Point Lecture Marie GENTY

35 rue de Paris 41100 PEZOU

Ouvert au public les mercredis et samedis de 10h à 12h

Tel : 02 54 23 69 03

Mail mairie_de_pezou@bbox.fr

Blog : bibliothèquepezou.fr

PROCHAINE ANIMATION

le Mercredi 25 février
l'heure du conte à 11 H et
«Soirée Pyjama» à 20 h.



Sur un tapis de lecture aux couleurs de la nuit, les enfants en pyjama écouteront des histoires du soir après avoir adopté un doudou.

Accueil sur inscription de préférence

SERVICES PERMANENTS

- Ateliers informatiques sur demande
- Portage à domicile selon conditions
- Cercle des lecteurs tous les 1^{er} lundi du mois à 20h

Nous accueillerons à la bibliothèque en juin prochain une exposition intitulée **«Campagnes et Nature »**. Nous accueillerons un auteur local et des animations seront proposées durant ce mois. Si vous avez des idées autour de ces thèmes, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous faisons toujours appel au bénévolat. Rejoignez nous !

L'équipe du Point Lecture

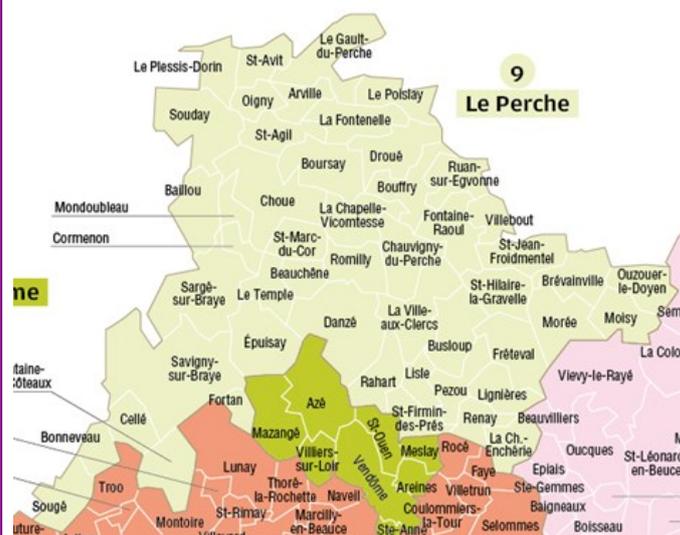
Élections des Conseillers Départementaux

Les élections départementales auront lieu **les 22 et 29 mars 2015**. Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux. Ils seront désormais élus pour 6 ans.

Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

Pour chaque canton, les candidats se présentent donc devant le suffrage constitué en binôme femme / homme. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils ont été adaptés aux équilibres démographiques de chaque département.



Nous vous rappelons que pour pouvoir voter à Pezou, il faut être inscrit sur la liste électorale de notre commune.

Deux pièces justificatives vous seront demandées au bureau de vote :

- * Votre carte d'électeur (celle éditée en 2013) indiquant votre identité et votre adresse. Si vous l'avez perdue, pensez à vous adresser en mairie pour avoir une attestation d'inscription sur la liste électorale.
- * Une pièce d'identité (avec photo), ou tout titre permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral.

En cas de perte de votre carte d'électeur vous pouvez vous présenter en mairie et demander une attestation d'inscription sur la liste électorale.

Il est possible de voter par procuration lors des élections départementales. Pour des raisons pratiques liées à la nécessité de prévenir la commune du mandataire, il est recommandé d'effectuer les demandes de procuration le plus tôt possible.

Nouveau à
PEZOU

Ensemble et Solidaire



Nous vous proposons de venir passer le mardi après-midi à partir de 14h et jusqu'à 18h avec nous, à la salle des fêtes de Pezou.

Nous mettons à votre disposition jeux de cartes, jeux de société, un goûter vous est proposé dans l'après-midi.

Convivialité et détente seront au rendez-vous, n'hésitez pas à venir découvrir notre association « Ensemble et Solidaire » UNRPA section de Pezou.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Nelly MAILLER au 06 84 85 41 23.

Prix de la cotisation à l'année: 15€
Prix du goûter 0,50€



Inscription sur place le mardi de 13h45 à 14h15

Patrick GROSSIN

horticulteur Pezovien
depuis plus de 20 ans !



Chez Patrick GROSSIN on est horticulteur de père en fils, autant vous dire que l'horticulture, c'est son dada!

Patrick vous propose:

- ⇒ des compositions pour chaque occasion (mariage, obsèques etc)
- ⇒ des plants de légumes et fruits (courgettes, tomates, fraises etc.)
- ⇒ des plantes à massifs (géraniums, pétunias etc.)
- ⇒ des arbres fruitiers (pruniers, cerisiers, framboisiers etc.)
- ⇒ des plantes d'intérieur (orchidées...)
- ⇒ des semences de pomme de terre et d'oignons
- ⇒ des produits phytosanitaires
- ⇒ des plaques décès

Patrick GROSSIN vous reçoit dans sa serre de Pezou du mardi au samedi de 9h00 à 12h15 et de 15h00 à 19h00. Le dimanche de 9h00 à 12h30.

Vous avez besoin de passer une commande ? Vous pouvez joindre Patrick GROSSIN au 06 20 47 75 42

Pharmacie HERMELIN

une équipe à votre écoute
pour vous servir et vous conseiller.



La Pharmacie HERMELIN c'est un pharmacien disponible et trois préparatrices.

L'équipe vous propose, en plus des médicaments prescrits par votre médecin, les services suivants:

- le maintien à domicile via la location de matériel médicalisé (fauteuils roulants, déambulateurs, lits médicalisés, cannes anglaises)
- orthopédie (bas de contention, attelles...)
- homéopathie
- phytothérapie
- parapharmacie
- allaitement/nourrissons/enfants

Pas le temps de faire la queue aujourd'hui pour retirer vos médicaments ? Laissez votre ordonnance accompagnée de votre carte vitale le matin dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à la porte de la pharmacie, et venez retirer le tout en soirée!

Horaires d'ouverture:

du lundi au samedi: 9h00-12h30 et 14h15-19h00
le mercredi: 9h00-12h30 de octobre à mai,
fermé de juin à septembre

Les coordonnées de la pharmacie de garde sont affichées à son entrée, autrement composez le 3237 (numéro payant).

L'association des
Assistantes Maternelles
FONTLEUR

Carnaval

En partenariat avec la Fête Foraine de passage à Pezou

SAMEDI 14 MARS - DIMANCHE 15 MARS 2015

Rendez-vous dès 15 h sur la Place de la Mairie de PEZOU

Entrées gratuites

BUVETTE à 1€

Crêpes - Gâteaux - Pop Corn
Vendredi - Samedi - Dimanche

Venez nombreux

Bibliothèque de Pezou

Animations des vacances de Février 2015

le 25 Février :

- ≈ 11h *l'Heure du Conte*
- ≈ 20h *"Soirée Pyjama"*

Viens adopter un Doudou et écouter des histoires

Réervations conseillées auprès des bénévoles ou sur l'adresse mail : mairie.de.pezou@bbox.fr

Bibliothèque de Pezou
35 rue de Paris
02 59 23 69 03
bibliothequedepizou.fr
mairie.de.pezou@bbox.fr

THE DANSANT PEZOU

SALLE POLYVALENTE

15 MARS 2015

14:00 - 19:00

Tarif : 10€

Animation ORCHESTRE :
BENEDICTE JEULIN & ses 3 MUSICIENS

Comprendant :
1 Boisson *et 1 pâtisserie

*Non alcoolisée

Réservation(s)
au 06 62 54 89 94
ou 06 86 70 33 38

ANOUÉ 1 TRAIL des GRENOUILLES PEZOU

à l'Ormeau au nord de Vendôme (41)

9h30 Course nature 10 km
Inscription 10 € (+2 € jour de la course)

11h Course Enfants (gratuit)
900 m - 1400 m

Dimanche 22 mars 2015

Inscription et renseignements : <http://anoue.pezou.fr/trail>
Renseignement Jean Pierre 06 83 85 44 47

Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts répertoriés à ce jour. Retrouvez l'agenda sur le site www.pezou.fr

13-15 mars	Fête foraine Place de l'église
14-15 mars	Carnaval des assistantes maternelles Place de l'église avec la fête foraine
15 mars	Thé dansant organisé par l'APE 5 Villages à la salle polyvalente
22 mars	Trail des Grenouilles organisé par l'ANOUE au terrain de sport
22 et 29 mars	Élections des Conseillers Départementaux
4 avril	Dîner Détente Loisirs Pezou à la salle polyvalente
8 avril	Chasse aux œufs Parc Marie Genty
11 avril	Inauguration du nouvel aménagement Place de l'église